

DÉMOGRAPHIE ET HABITAT

Outre l'annonce de 100.000 chômeurs en 1988, le rapport du Professeur Squarzoni affirme l'aggravation prochaine d'un autre problème très sérieux :

La demande en logements va augmenter considérablement

Des milliers de jeunes ménages vont se former dans les cinq ans qui viennent parmi les 71.600 adolescents et adolescentes de 15 à 19 ans qui auront entre 20 et 24 ans d'ici 1988. Où trouveront-ils à se loger ?

Si des mesures ne sont pas prises, la situation risque d'être de plus en plus grave en ce qui concerne le logement à la Réunion: d'ici 1988, des milliers de jeunes ménages vont se former et la demande en logement va s'accroître considérablement. Dans les cinq ans qui viennent, on peut estimer que le nombre de nouveaux ménages sera compris entre 12.000 et 15.000. Les collectivités locales seront donc confrontées à une demande qui n'aura jamais été aussi forte en logements sociaux. Ces demandes d'aides vont s'ajouter au poids considérable du nombre de chômeurs qui atteindra, selon une autre estimation du Professeur Squarzoni, le chiffre de plus de 100.000 en 1988.

Les précédentes éditions de «Témoignages» ont largement rendu compte de l'étude, de Monsieur René Squarzoni intitulée «Démographie et IXème Plan à la Réunion: le Dernier Grand Défi». Nous rappelons que cette étude démographique s'appuie sur une évidence: les 71.600 jeunes qui ont eu entre 15 et 19 ans au 31 décembre 1983 auront entre 20 et 24 ans d'ici le 31 décembre 1988. Nous avons mis en évidence le fait que ce constat aura d'énormes conséquences sur la situation de l'emploi à la Réunion à la fin de la période d'application du IXème Plan (1984-1988): avec 100.000 chômeurs à la Réunion, les risques d'explosion sociale seront amplifiés et cette prévision confirme la gravité de la situation.

Cette «maturation» de la population va aggraver aussi la situation dans le logement. Faisons auparavant le point sur la situation actuelle. Sur 120.800 logements existants, un tiers sont constitués de taudis de bidonvilles (logements insalubres). En

1982, il existait 132 zones d'habitat précaires dans 14 communes, soit 7.289 logements subsistant dans des conditions d'hygiène qui se sont aggravées depuis 1976, selon un dossier sur l'habitat paru dans «l'administration vous informe» en septembre 1983.

D'autre part, d'après le rapport publié par l'Inter groupe pour la seconde phase de préparation du IXème Plan, dans les «DOM-TOM», il faudrait améliorer ou reconstruire à la Réunion 63.000 logements, sur un parc de 105.000. Cette estimation s'appuie sur une étude du GREHAS (Groupe Réunionnais d'Étude de l'Habitat Social) parue en 1975.

La situation en ce qui concerne le logement, va s'aggraver de plus en plus si l'on ne tient pas compte des jeunes ménages qui se forment chaque année et cherchent à se loger. La situation va s'aggraver aussi du fait de l'augmentation du nombre de chômeurs, qui touche en priorité les jeunes. Leurs difficultés augmentent



En plus des 41.000 taudis de bidonvilles à remplacer par des logements neufs, il faut prévoir, durant les cinq ans à venir, des logements pour les 12 à 15.000 jeunes couples réunionnais qui vont se former et qui demanderont à se loger correctement.

pour payer le logement.

Cette situation était déjà prévisible bien avant 1.981. Le problème, qui se pose dès aujourd'hui, sera encore amplifié par «le gonflement» de la population adulte qui se produira d'ici 1988.

Une situation exceptionnelle

En effet, parmi les 71.600 jeunes de 15 à 19 ans qui auront entre 20-24 ans en 1988, on peut estimer que le nombre de ménages qui se formeront sera compris entre 12.000 et 15.000. Ces ménages chercheront à se loger et la demande en logements va s'accroître considéra-

blement. Dans le même temps, le chômage va peser de plus en plus sur la collectivité.

Certes, des efforts sont faits en ce qui concerne la construction de logements. Mais ils paraissent nettement insuffisants face à l'ampleur du phénomène. Des mesures doivent être trouvées pour faire face à la demande croissante de logement.

La question se pose de savoir si une situation exceptionnelle ne doit pas entraîner des réponses exceptionnelles de grande envergure.

Par exemple, une politique de grands travaux pourrait être envisagée dans le cadre des chantiers de développement pour construire des logements. Pour limiter le poids des aides

des collectivités, chaque ménage pourrait aussi avoir la possibilité de participer à la construction de son logement ce qui en limiterait les coûts à la construction. La mise en place de systèmes proches de l'auto-construction pourrait donc être envisagée dans le cadre de solutions intermédiaires autres que les L.T.S.

L'accès au logement pour tous et le droit au travail sont deux priorités. Des dispositions en ce sens auront déjà dû être prises. Il apparaît de plus en plus nécessaire que des choix politiques soient faits en fonction des besoins et des spécificités de la Réunion.

Eric Of

LA REVUE DE PRESSE DE... RENÉ PAYET

Ce lundi, à la Une, nos confrères pleurons les déboires du CSSD, victime plus de la pluie que de la technique des footballeurs de St-Diziers. «Ce fut du water-ballon», dit le «JIR», et «le champagne fut plutôt amer», trouve le «Quotidien». C'est que l'espoir qu'avait ouvert, après dix minutes de jeu, le but marqué par Bachelier, dura 100 minutes... La pluie allongea la sauce, prolongea les risques - et ce fut l'effondrement à 4 à 1. «Bon score, à la fois logique et dur». Il y eut prolongation et le CSSD n'a pu prolonger son effort... Ce qui n'a pas empêché les Réunionnais d'être sportifs jusqu'au bout en hissant sur leurs épaules le capitaine de leurs vainqueurs.

Le «JIR» nous conduit chez un élève des Hauts, du côté de la Plaine des Cafres, pour nous faire vivre quelques instants une vie qui est loin d'être «synonyme de détente, surtout en cette période de vacances»: «les hauts de l'île évoquent généralement pour les touristes de passage ou encore pour les nombreux estivants, des lieux reposants. Cependant, ces paysages verdoyants sont souvent le refuge de cases en bois sous tôle aux teintes par-

fois criardes, où se déroule une vie quotidienne très dense...» et trop dure. Ce qui n'a pas découragé les jeunes, puisque un des fils a pris la succession, tandis que le père à la retraite «partage son temps entre son épicerie, son jardin et sa bergerie (55 têtes).»

Que de déceptions !

Le «Quotidien» nous fait rester dans les hauts, plus précisément à la Plaine des Grègues, avec le problème de l'avenir de notre safran: la production semble en effet «gravement menacée par des importations mal contrôlées». La consommation locale fait 85 tonnes; la production locale 50 tonnes. Donc, normalement, il ne devrait avoir aucun problème pour l'écoulement de notre production. Pourtant elle ne trouve pas de débouchés... Il y a donc importation clandestine. C'est déjà un peu fort que l'on importe ce que l'on peut produire. Si par dessus le marché le petit peu qui est produit ne trouve pas d'acheteur, c'est le comble. «Une culture ancienne qui va disparaître» gémit un producteur du coin. Eh oui le problème du safran, repose le problème de toutes nos pro-

ductions face à la concurrence des produits importés.

Bon à savoir et c'est le «JIR» qui nous en informe: la culture va franchir les barreaux de nos prisons, où l'on a l'ambition de «susciter, pourquoi pas, des vocations artisanales ou artistiques». En juin dernier, la DRAC a signé une convention dans ce sens et déjà «un recueil de poèmes sera édité prochainement par l'association des détenus de la Réunion». Nous apprenons aussi que fin 84 verra le commencement de la fin du «vétuste établissement de la rue Juliette Dodu», puisque «débuteront alors les travaux de la centrale de la Pointe des Galets».

Il est intéressant de revenir avec le «Quotidien» sur les événements de l'année dernière. Sa rétrospective, cette fois, nous ramène au mois de juin 83, où nous revivons entre autres la première visite de M. Lemoine à la Réunion. Des promesses qui n'ont, hélas! pas tenu longtemps. Que de déceptions! Et puis, le 9 juin 83, ce fut le départ de notre ami Gervais Barret, dont nous saluons fraternellement la mémoire.

R.P.

«TÉMOIGNAGES»

Tél. : 21.13.07
Télex: 916528
21 bis, rue de l'Est — BP 192 —
97465 St-Denis

Fondé le 5-mai 1944
par Raymond Vergès
Directeur de la Publication :
Jacques Sarpédon
Directeur de la Rédaction :
Elie Hoarau
CPPAP 41 591
38ème année
Imprimerie Cazal — St-Denis

Tirage : 6.000 exemplaires

Abonnez-vous à «Témoignages»

Nom
Prénom
Adresse
1 mois : 65 F — 3 mois : 195 F
6 mois : 390 F — 1 an : 780 F
France, par avion :
Un mois : 100 F
C.C.P. Saint-Denis R.E. 39.99 P